



ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Devenir membre du conseil d'administration de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne

Élus par l'assemblée générale pour une durée de trois ans, les administrateurs se réunissent en conseil d'administration (CA) pour représenter les adhérents et prendre les décisions qu'ils jugent utiles à la gestion et au développement de l'association. Lorsque le conseil d'administration est constitué, il élit les 4 membres du bureau : président, vice-président, secrétaire et trésorier. Le bureau est élu pour un an.

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut candidater en cochant la case « *Je suis candidat-e au conseil d'administration de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne* » du bulletin d'inscription ci-joint, ou en le faisant savoir par téléphone ou par mél aux salariés de l'association. Nous demandons aux candidats d'être présents, dans la mesure du possible, le jour de l'assemblée générale.

Six membres du CA de 2020 arrivent en fin de mandat ou quittent leur fonction

Le CA est composé de 15 administrateurs dont 5 mandats sont renouvelés chaque année (en grisé).

MANDAT	FIN DE MANDAT	STATUT	ADMINISTRATEUR	BUREAU	FONCTION	ORGANISME	DEPARTEMENT	
1	2022	Reconduit	Lucille DELACOUR		Technicienne de rivière	Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère	Isère (38)	
2	2023	Reconduit	Guillaume PONSONAILLE		Directeur	Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Alagnon	Cantal (15)	
3	2022	Reconduit	Héloïse GRIMBERT	Secrétaire	Formatrice	Centre de Formation et de Promotion Horticole Lyon-Ecully	Rhône (69)	
4	2022	Reconduit	Etienne GRES		Technicien de rivière	Ambert Livradois Forez Communauté de Communes	Puy-de-Dôme (63)	
5	2021	A renouveler	Vacant					
6	2023	Reconduit	Flora GUILLOUX		Indépendante	Flora Guilloux - Ingénieure paysagiste	Savoie (73)	
7	2021	A renouveler	Julie WEISS		Chargée d'études	Grand Lyon	Rhône (69)	
8	2023	Reconduit	Hervé CALTRAN	Trésorier	Responsable d'unité à la direction de l'eau	Grand Lyon	Rhône (69)	
9	2021	A renouveler	Alice PROST		Directrice	Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône	Ain (01)	
10	2022	Reconduit	Sylvain WILLIG		Ingénieur écologue	Setec Hydratec	Rhône (69)	
11	2023	Reconduit	Frédéric GRUFFAZ		Gérant	Eau & Territoires	Isère (38)	
12	2021	A renouveler	Julien DUMOUTIER	Président	Responsable de l'unité projets prévention des inondations	Valence Romans Agglo	Drôme (26)	
13	2022	Reconduit	Sébastien BRET		Chargé de mission milieux aquatiques	Parc Naturel Régional Livradois-Forez	Puy-de-Dôme (63)	
14	2023	Reconduit	Emmanuelle TACHOIRES		Chargée de mission Prévention des inondations	Syndicat Isérois Rivières-Rhône Aval	Isère (38)	
15	2021	A renouveler	Perrine BROUST	Vice-présidente	Chargée de missions	France Digues	Isère (38)	

Concrètement, comment ça se passe ?

Nous organisons cinq à six réunions de CA par an, en semaine, sur une journée complète, en présentiel si les conditions le permettent. Ce sont des réunions conviviales, entrecoupées d'un repas partagé. On y traite les sujets importants pour la vie de l'association : programme annuel, contenu des actions, préparation de l'AG, volets sociaux... La présence des membres du CA est importante mais elle n'est pas obligatoire. En général, nous choisissons des dates qui conviennent au maximum de personnes.

En plus de ces réunions, une partie des discussions et des décisions se fait par échange de mél ou en visioconférence.

L'implication au CA est bénévole et n'ouvre à aucune rémunération ou indemnisation. Selon les possibilités de chacun au sein de sa structure employeuse, il est possible d'intégrer la participation au CA parmi ses missions. Pour intégrer le CA, il est nécessaire d'être adhérent à titre personnel (adhésion personne physique) ou par l'intermédiaire de sa structure (adhésion personne morale) et d'être à jour de sa cotisation annuelle.

Pourquoi votre participation est importante ?

Votre implication, à travers votre candidature et votre participation au CA, est importante :

- pour représenter la diversité des membres de l'ARRA²,
- pour répondre au mieux aux besoins des adhérents,
- pour garantir la richesse des débats et des projets à venir,
- pour maintenir le dynamisme de l'association,
- pour prendre le relais et continuer la construction du réseau initiée depuis désormais plus de 20 ans...

Une association vit par ses projets mais surtout grâce à l'implication de ses membres !